

**PROGRAMME
SPORT ET RELATIONS
INTERNATIONALES**

ORGANISER LA DIPLOMATIE SPORTIVE FRANÇAISE DE TOKYO 2020 À PARIS 2024

**Entretien avec Philippe SETTON /
Ambassadeur de France au Japon**

Réalisé par Estelle BRUN / Chargée de recherche à l'IRIS

AVRIL 2021

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT



Le Japon organisait, en 2019, la Coupe du Monde masculine de Rugby à XV, événement qui devait précéder les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Tokyo en 2020. La France, elle aussi, accueillera la Coupe du monde masculine de rugby suivie des Jeux d'été, en 2023 et 2024 respectivement. Dans ce contexte, l'ambassade de France au Japon est plus que jamais mobilisée sur les questions du sport et de l'Olympisme et travaille à ce que ces temps forts contribuent notamment à promouvoir l'attractivité de la France et la Francophonie.

IRIS : Comment s'est structurée et qu'est-ce qui caractérise la diplomatie sportive française ?

PHILIPPE SETTON : Il y a d'abord le constat d'une réalité. Les grands événements sportifs internationaux (GESI), à commencer par les Jeux olympiques et paralympiques, revêtent des enjeux multiples.

Peu d'activités sont aussi fédératrices que le sport. Les GESI sont des moments de rassemblement. Il y a bien sûr le spectacle des performances sportives, mais aussi l'adhésion à des valeurs : l'excellence, le courage, l'endurance, le respect mutuel, l'égalité... Les « GESI » illustrent également la capacité d'accueil d'une ville ou d'une nation hôte.

La France s'inscrit dans cette tradition d'accueil des plus grands rendez-vous sportifs internationaux qui constituent une vitrine de choix pour le rayonnement de notre pays. Ces événements offrent l'occasion de mettre en valeur à l'échelle globale la qualité de nos infrastructures, de nos services de transport, de notre capacité d'innovation, de notre savoir-faire, et bien entendu de promouvoir la richesse et la diversité de notre territoire, mais aussi de notre langue et de la francophonie. Rappelons par exemple que l'Euro de football en 2016 a permis d'accueillir plus de 1,5 million de visiteurs venus du monde entier. L'événement a généré 1,22 milliard d'euros d'activité : 596 millions d'euros pour l'organisation de l'événement seul et 625,8 millions d'euros grâce au tourisme.

Le sport est un vecteur d'influence, un outil croissant de « soft power », qui peut aussi jouer un rôle géopolitique majeur, comme l'a d'ailleurs fort bien démontré Pascal Boniface.

Pour toutes ces raisons, le sport est un élément de notre action diplomatique. Il y a maintenant plus de sept ans, la France a choisi de structurer cette diplomatie sportive en mobilisant l'administration centrale du Quai d'Orsay, le réseau diplomatique, ainsi que les administrations partenaires, et en adoptant un certain nombre de mesures concrètes : nomination d'un ambassadeur pour le sport – cette fonction est aujourd'hui exercée par Madame Laurence Fischer, ancienne championne du monde de karaté ; définition d'un plan d'action spécifique ; désignation dans les ambassades de « référents sport » chargés d'en assurer la mise en œuvre au quotidien.

Concrètement, notre action diplomatique dans le domaine du sport est transversale. Elle s'articule autour de grands axes que sont i) le renforcement de notre attractivité au travers d'une organisation, de très haute qualité, de ces compétitions majeures ; ii) la valorisation du savoir-faire de nos entreprises dans le cadre d'événements sportifs, et l'accompagnement dans leur positionnement sur les marchés internationaux ; et iii) le développement de notre influence dans les instances décisionnelles internationales dans le monde du sport.

Incontestablement, cette approche porte ses fruits. Si Paris s'est vue accorder l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques en 2024, c'est bien sûr du fait des mérites propres de la candidature parisienne, mais c'est aussi grâce à l'appui de l'appareil diplomatique français, qui a mobilisé l'ensemble de son réseau à travers le monde pour en promouvoir la pertinence et les qualités.

IRIS : Dans le cadre de la diplomatie sportive française au Japon, quels sont les objectifs de l'ambassade et les moyens dont elle dispose pour les réaliser ?

PHILIPPE SETTON : Au-delà des trois grands axes que je viens de rappeler, notre action diplomatique dans le domaine du sport revêt, au Japon, un caractère tout à fait particulier, parce que la France succèdera au Japon dans l'organisation de deux des plus grands

événements sportifs au monde que sont la Coupe du Monde de Rugby en 2023 et des Jeux olympiques et paralympiques en 2024.

Sur le plan opérationnel, cette succession inédite contribue de facto au rapprochement entre nos deux pays, soucieux de coopérer aussi étroitement que possible afin de « livrer » des événements sportifs à la hauteur de leurs ambitions. De nombreux acteurs français ont ainsi pu mettre leur expérience dans la candidature et l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby de 2007 au profit de leurs partenaires japonais. De même, le dialogue régulier entre les comités d'organisation de Tokyo 2020 et de Paris 2024 doit permettre de bénéficier de retours d'expérience particulièrement précieux dans un contexte aussi unique que complexe.

Ce dialogue bilatéral se décline naturellement de multiples manières, je pense notamment aux échanges fréquents entre la ville de Paris et la métropole de Tokyo, ou encore à l'accord de coopération signé en 2019 entre le ministère français des Sports et le ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie. Cet accord prévoit notamment de faciliter la coopération entre nos deux pays en matière d'organisation et d'héritage des grands événements sportifs.

Globalement, la tenue consécutive des coupes du monde de rugby et JOP au Japon puis en France est à l'origine d'une dynamique qui concerne de très nombreux secteurs tels que l'économie, le tourisme, la recherche, la science ou la technologie. Un des objectifs de l'ambassade de France à Tokyo est précisément d'entretenir cette dynamique multisectorielle, et de veiller à ce qu'elle alimente tous les pans de notre coopération bilatérale, y compris grâce à la mobilisation des opérateurs de l'État tels que Business France ou Atout France.

Concrètement, l'ambassade peut aussi bien accompagner les entreprises françaises sur les marchés japonais, contribuer à la promotion des futurs événements sportifs en France afin de susciter la venue sur notre territoire de touristes japonais, encourager les synergies entre laboratoires de recherche franco-japonais dans le domaine de la performance sportive. Ces actions sont au cœur du portefeuille du conseiller sport, attaché olympique et paralympique qui a été nommé en 2018 à l'ambassade : il assure le suivi transversal des dossiers et joue un rôle d'interface entre les principaux acteurs français et les autres parties prenantes du monde du sport au Japon.

Alors que les Jeux olympiques et paralympiques ont été reportés à l'été 2021 à cause de la pandémie du Covid-19, la situation sanitaire remet encore en question son déroulement.

IRIS : Quelles sont les conséquences, pour l'instant, du report des Jeux sur les activités françaises liées au sport au sein de l'ambassade de France au Japon ? Comment se prépare-t-elle à la possibilité d'un nouveau report ou d'une annulation des Jeux ?

PHILIPPE SETTON : La décision de report prise au printemps 2020 était non seulement inédite, mais aussi difficile. L'option d'un nouveau report n'est ni d'actualité, ni même envisageable. Les autorités japonaises sont déterminées à tenir les Jeux cet été ; elles font preuve à cet égard d'une détermination d'autant plus remarquable que le contexte sanitaire reste particulièrement contraignant.

Il est évident que le report en 2020 a bouleversé la préparation de l'ensemble des acteurs. L'ambassade n'a pas fait exception. Alors que de nombreux événements autour du sport, de compétitions, et autres interactions avec des athlètes étaient prévus tout au long de l'année, les restrictions en matière de mobilité couplées aux perturbations des calendriers sportifs ont affecté nos projets. Nous avons été amenés à recalibrer un certain nombre d'entre eux, à commencer par ceux envisagés dans le cadre du label « terre de Jeux 2024 ». Je rappelle que ce label, créé par Paris 2024 afin d'associer les Français(e)s et les territoires de l'hexagone à la préparation des Jeux de Paris, a également été attribué en novembre 2019 à l'ambassade de France au Japon, avec l'objectif de mobiliser la communauté française, francophone et francophile du Japon dans la perspective des jeux de Tokyo et de Paris 2024.

Aujourd'hui, la motivation de l'ambassade et des structures françaises au Japon n'en reste pas moins entière, comme en témoigne par exemple la participation des lycées français internationaux de Tokyo et de Kyoto à la semaine olympique et paralympique en février dernier. De même, la coopération entre l'ambassade, l'Institut français du Japon (IFJ) et les organisateurs de la « Global Sports Week Paris » a permis à ces derniers d'établir l'un de leurs cinq « hubs » à l'IFJ Tokyo et de préserver, dans un contexte sanitaire contraint, sa dimension internationale. Notre mobilisation demeure forte sur les aspects liés à la Francophonie lors des Jeux de Tokyo, et dont le chef Thierry Marx est le « grand témoin ».

Nous maintenons par ailleurs des contacts très réguliers avec les collectivités locales, les organisateurs japonais, ainsi que l'ensemble des structures concernées par la préparation des Jeux. À moyen terme, la journée olympique et paralympique du 23 juin, le relai de la flamme olympique comme celui de la flamme paralympique offriront autant d'opportunités d'associer de nouveau nos communautés aux célébrations sportives au Japon.

Les Jeux olympiques s'ouvriront le 23 juillet et les Jeux paralympiques le 24 août. L'ambassade de France est d'ores et déjà pleinement mobilisée dans cette perspective pour accompagner, accueillir, orienter l'ensemble des délégations françaises qui seront amenées à se rendre au Japon et pour faire de Tokyo 2020 un événement propice à l'expression de notre diplomatie sportive. ■

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT

ORGANISER LA DIPLOMATIE SPORTIVE FRANÇAISE DE TOKYO 2020 À PARIS 2024

Entretien avec Philippe SETTON / AMBASSADEUR DE FRANCE AU JAPON.

Réalisé par Estelle BRUN / Chargée de recherche à l'IRIS

AVRIL 2021

Un observatoire du

PROGRAMME SPORT ET RELATIONS INTERNATIONALES

Sous la direction de Carole GOMEZ, chercheuse à l'IRIS (gomez@iris-france.org)

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

@InstitutIRIS

www.iris-france.org